

**Autorisation
de vaccination
RRO et rattrapages
DTPa-IPV /
Men ACWY**

Autorisation de vaccination 2024 - 2025

(Ce document est destiné au médecin et à l'infirmier(ère) de l'école)

Scan me for translation
RAT ED. 2024

Madame, Monsieur, Chers parents,

Notre service/centre se propose de vacciner **gratuitement** les élèves contre la Rougeole, la Rubéole, les Oreillons. Nous proposons également de mettre en ordre les élèves qui ne sont pas à jour de vaccination contre la Diphtérie, le Tétanos, la Coqueluche et la Poliomyélite et la vaccination contre les Méningites ACWY. Ces vaccinations pourront se faire au cours de l'année scolaire, mais seulement **avec l'accord parental (autorisation signée)**. Merci de remplir attentivement le document suivant.

NOM, Prénom de l'élève :

Date de naissance : / /

École :

Classe :

NUMÉRO NATIONAL BELGE DE L'ENFANT :
- - - - -



VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE LA CARTE DE VACCINATIONS DE VOTRE ENFANT OU DES PAGES VACCINATION DE SON CARNET DE SANTÉ. Obligatoire pour la vaccination

VEUILLEZ COCHER LA CASE DE VOTRE CHOIX

- Je demande à l'équipe de médecine scolaire de réaliser les vaccinations nécessaires.
- Je demanderai au médecin traitant (généraliste ou pédiatre) de mettre en ordre mon enfant.
- Je ne souhaite pas faire vacciner mon enfant actuellement pour la raison suivante :

En cas de données manquantes, j'autorise le médecin/l'infirmier(ère) scolaire à contacter la consultation ONE ou le médecin (généraliste, pédiatre) ayant vacciné mon enfant :

OUI NON

Coordonnées de la consultation ONE et/ou du médecin traitant (nom, adresse, téléphone) :

Nom(s) du/des parent(s)/ responsable exerçant l'autorité parentale :

Adresse :

Numéro de téléphone : /

Date : / /

SIGNATURE :

Pour plus d'informations sur la vaccination :



La participation de l'enfant au programme de vaccination engendre un traitement de données à caractère personnel pour lequel l'ONE est responsable de traitement. Le traitement de données est obligatoire, en vue de documenter les actes médicaux réalisés auprès du public bénéficiaire (loi du 28/08/2002 relative aux droits du patient).

Le traitement de données inclut un enregistrement dans un Registre vaccinal sécurisé (base de données e-vax). Afin d'assurer le suivi des vaccinations, les données présentes dans ce registre de vaccination sont disponibles pour des professionnels des soins de santé qui ont un lien thérapeutique avec le patient (pédiatres, médecins généralistes, consultations d'urgence, consultations pour enfants de l'ONE, services de promotion de la santé à l'école). Les données sont également disponibles pour le bénéficiaire. Les données seront conservées également dans le dossier médical de votre enfant durant 30 ans.

Les données sont également anonymisées (cela signifie que votre enfant ne peut absolument plus être identifié) en vue de leur traitement ultérieur à des fins d'épidémiologie et de statistique. Ce traitement permet notamment d'évaluer la qualité et l'efficacité du programme de vaccination en Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles). Ces dispositions sont prévues dans le Décret du 1er février 2024 relatif au traitement des données à caractère personnel dans le cadre des missions d'accompagnement, des programmes de médecine préventive et de soutien à la parentalité de l'ONE et les données sont traitées conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Vous disposez (sans frais), notamment, d'un droit d'accès et de correction aux données concernant votre enfant. Pour découvrir l'ensemble des droits dont vous disposez consulter la page : <https://www.one.be/one-cookies>.

Pour exercer ces droits, veuillez-vous adresser à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (responsable du traitement) à l'adresse suivante : DPO, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles ou par courriel à l'adresse : dpo@one.be.

